

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR ...

Les Assises de la FRTP et 50ème anniversaire

30 septembre - Palais du Pharo (Marseille)

16h00: Accueil

16h30 - 17h45 : La Covid, accélateur de tendance : Economie, écologie, société

18h00 - 19h00 : Acteurs pour la planète

19h00 : 50ème anniversaire

Les 9ème rencontres de l'eau et de l'assainissement

22 octobre - Domaine de la Baratonne (La Garde - 83)

A partir de 9h00

Anticiper les changements climatiques, sécuriser la ressource en eau

Valoriser les eaux usées

Innovations en gestion patrimoniale

Les rencontres Routes de France PACA

30 novembre - Thecamp (Aix-en-Provence)

A partir de 10h00

Mobilité et transition écologique

Ces événements sont l'occasion pour notre organisation professionnelle de réunir : les entrepreneurs de Travaux Publics et notre éco-système, les pouvoirs publics, les élus et leurs directeurs de services et nos parties prenantes.

Nous vous encourageons à y participer en vous inscrivant et en invitant votre éco-système.

Pour vous inscrire: paca@fntp.fr ou 04 91 77 89 31









L'ESSENTIEL

MATIÈRES PREMIÈRES: hausse des prix et pénurie

CANICULE ET FORTES CHALEURS: des mesures de prévention à mettre en œuvre dans l'organisation des chantiers TP

PROLONGATION JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2021 DE DIVERSES MESURES D'URGENCE EN MATIÈRE SOCIALE



SOCIAL

COVID-19: actualisation des foires aux questions relatives à l'organisation du travail et à l'activité partielle

LES INDEMNITÉS DE PETITS DÉPLACEMENTS : pour tout comprendre en une seule page

RÉFORME DU CONGÉ DE PATERNITÉ



JURIDIQUE ET MARCHÉS

SURCOÛTS COVID : une méthode de calcul publiée

CAUTIONS ET GARANTIES FINANCIÈRES: un nouveau guide pour vous accompagner au quotidien

DÉMATÉRIALISATION ET NUMÉRIQUE DANS LES MARCHÉS PUBLICS : mise à jour du guide pratique

COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS: taux 2^{ème} trimestre 2021

2^{èME} **MÉMO JURIDIQUE / MARCHÉS** : délais de paiement entre entreprises



FORMATION

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION: saisie des heures de DIF jusqu'au 30 juin 2021

ENTRETIENS PROFESSIONNELS: de nouveaux assouplissements







L'ESSENTIEL

MATIÈRES PREMIÈRES: HAUSSE DES PRIX ET PÉNURIE

Comme annoncé dans le dernier numéro, <u>une fiche technique de la DAJ de Bercy</u> sur les marchés publics confrontés à la flambée des prix et au risque de pénurie des matières premières a été publiée. Sont abordées les prolongations des délais d'exécution et la non-application des pénalités de retard ainsi que les possibilités pour les entreprises d'être indemnisées de leurs surcoûts.

Cette fiche technique s'applique aux marchés publics de l'État et invite les autres acheteurs publics à s'y référer, notamment les collectivités locales. Pour plus d'infos, cliquez ici. Pour rappel, les entreprises peuvent sécuriser leurs futurs marchés en prévoyant une clause de révision de prix dans leurs devis. Les formules de variation des prix ont pour objectif de prendre en compte l'évolution des conditions économiques des principaux facteurs de coût d'un marché. Les Index Bâtiment-Travaux Publics, publiés par l'INSEE, établissent chaque mois l'évolution des prix de vente des matériaux de construction et des coûts salariaux dans le BTP. Pour plus d'infos, cliquez ici.

CANICULE ET FORTES CHALEURS : DES MESURES DE PRÉVENTION À METTRE EN ŒUVRE DANS L'ORGANISATION DES CHANTIERS TP

Canicule et fortes chaleurs peuvent impacter l'organisation des chantiers de Travaux Publics et nécessiter des mesures spécifiques de prévention pour les salariés. Les conditions météorologiques particulières et les niveaux de vigilance qu'ils entraînent sont précisés régulièrement par Météo-France. Pour connaître la situation dans votre région, consultez la carte de vigilance météorologique.

Ainsi, dès 30° (à l'ombre), il faut prévoir des adaptations des conditions de travail. Au-dessus de 33°, ces adaptations doivent être mises en œuvre si elles durent plusieurs jours. Pour plus d'infos, <u>cliquez ici.</u>

PROLONGATION JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2021 DE DIVERSES MESURES D'URGENCE EN MATIÈRE SOCIALE

Plusieurs dérogations qui devaient s'achever en principe le 30 juin 2021, ont été repoussées jusqu'au 30 septembre 2021, notamment :

- Les dérogations relatives aux CDD/intérim (adaptation du nombre de renouvellements et délai de carence par accord d'entreprise) + d'informations.
- Les dérogations relatives au prêt de main d'œuvre (convention multi-salariés, contenu de l'avenant,

- absence de but lucratif dans certains cas même lors de refacturations inférieures au montant des salaires) + d'informations.
- Les dérogations relatives aux congés payés, jours de repos,compte épargne temps. A ce titre, est également prévu la possibilité pour l'employeur d'imposer par accord d'entreprise jusqu'à 8 jours de congés (contre 6 jours jusqu'à présent) <u>+ d'informations.</u>
- Les dérogations relatives aux institutions représentatives du personnel (visio-conférence, conférence téléphonique, messagerie instantanée etc.) <u>+ d'informations.</u>



SOCIAL

COVID-19 : ACTUALISATION DES FOIRES AUX QUESTIONS RELATIVES À L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

En raison des dernières annonces gouvernementales, liées à l'assouplissement du protocole national en matière de télétravail notamment, et à la baisse progressive des taux d'allocation et d'indemnité d'activité partielle en vue de la sortie de crise, la FNTP a mis à jour les foires aux questions (FAQ). Pour plus d'informations sur l'organisation du travail en période de Covid-19 (télétravail, présentiel, arrêt de travail), consultez notre FAQ.

Pour plus d'infos sur l'activité partielle, <u>consultez notre</u> <u>FAQ.</u>

LES INDEMNITÉS DE PETITS DÉPLACEMENTS : POUR TOUT COMPRENDRE EN UNE SEULE PAGE

La FNTP est régulièrement interrogée sur le fonctionnement des indemnités de grands déplacements (IGD): Quand un salarié est-il en grand déplacement ? Quel montant lui verser ? Pour quels jours ? Pour éclairer les entreprises Travaux Publics sur le sujet, la FNTP a conçu une infographie. Pour y accéder, <u>cliquez ici.</u>

RÉFORME DU CONGÉ DE PATERNITÉ

Pour rappel, à partir du 1er juillet, les droits accordés aux salariés à l'occasion de la naissance de leur enfant évoluent. Un décret du 10 mai est venu préciser les délais de prévenance de l'employeur ainsi que les modalités de prise et de fractionnement du nouveau congé de paternité. Désormais, la partie non obligatoire de ce congé pourra être prise dans les 6 mois suivant la naissance de l'enfant, contre 4 mois jusqu'à présent.

Pour plus d'infos, cliquez ici.







JURIDIQUE ET MARCHES

SURCOÛTS COVID: UNE MÉTHODE DE CALCUL

Afin d'objectiver au mieux les surcoûts induits par les mesures sanitaires à respecter lors de la reprise des chantiers du BTP, le Gouvernement a créé un comité de suivi. Ce comité, piloté par le Commissariat général au développement durable (CGDD), constitué de maîtres d'ouvrage publics, d'organisations professionnelles, dont la FNTP, d'organismes à l'expertise reconnue, a publié son rapport le 3 juin 2021. Ce travail a permis d'aboutir à la mise à disposition des entreprises et des donneurs d'ordre des coefficients de pondération sur la base des index publiés par l'INSEE. (cf. lien le tableau correspondant).

Cet outil peut venir en appui des entreprises et des donneurs d'ordre dans leur démarche de négociation sur les surcoûts. Dans le prolongement, la FNTP a établi pour la période de mars 2020 à novembre 2020 :

- Un tableau précisant par index TP, la valeur publiée par l'INSEE, le coefficient de majoration établi par le Comité de suivi et la valeur corrigée de l'index.
- <u>Un tableau indiquant par activité TP</u>, les coefficients de majoration applicables sur la même période afin de tenir compte des surcoûts COVID.

Pour plus d'infos, cliquez ici.

CAUTIONS ET GARANTIES FINANCIÈRES : UN NOUVEAU GUIDE POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

Ce <u>guide</u> actualisé intègre :

- <u>Les nouvelles conditions et modalités de délivrance</u> <u>des avances</u> dans la commande publique.
- La possibilité d'augmenter leur montant, notamment au profit des PME, dans les marchés soumis au CCAG Travaux 2021.

Afin d'améliorer la trésorerie des entreprises, il propose également des recommandations pour optimiser la gestion des cautions et garanties financières, dans les marchés de travaux, tout en sécurisant les donneurs d'ordre.

Pour plus d'infos, <u>cliquez ici.</u>

DÉMATÉRIALISATION ET NUMÉRIQUE DANS LES MARCHÉS PUBLICS : MISE À JOUR DU GUIDE PRATIQUE

Ce guide pratique, réalisé entre plusieurs fédérations dont la FNTP dans le cadre du MEDEF, vient d'être mis à jour. S'il concerne essentiellement les marchés publics, il apporte un éclairage nouveau sur d'autres thèmes relatifs au numérique intéressant les entreprises : le RGPD, la cybersécurité et le BIM. Pour plus d'infos, cliquez ici.

COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS TAUX MAXIMAL D'INTÉRÊTS DÉDUCTIBLES AU 2^{èME} TRIMESTRE 2021

Pour plus d'infos, cliquez ici.

2^{ÈME} MÉMO JURIDIQUE / MARCHÉS : DÉLAIS DE PAIEMENT ENTRE ENTREPRISES

La Direction des Affaires Juridiques a lancé une série de mémos juridiques, à échéance mensuelle. Le deuxième de la liste est un rappel des règles en matière de « délais de paiement entre entreprises ». Pour le consulter, <u>cliquez ici.</u>



FORMATION

ENTRETIENS PROFESSIONNELS : DE NOUVEAUX ASSOUPLISSEMENTS

De nouveaux assouplissements en matière d'entretiens professionnels sont à noter :

- Une prolongation du droit d'option jusqu'au 30 septembre 2021.
- Un report jusqu'au 30 septembre 2021 des entretiens bilans qui devaient être réalisés entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 juin 2021.

Ce dernier point devrait être confirmé dans un Questions/ Réponses du Ministère sur les entretiens professionnels à paraître prochainement. Pour plus d'infos, <u>cliquez ici.</u>

